



*Bilan du partenariat avec des viticulteurs
en faveur de la Tulipe sauvage en vallée de la Marne
(Bonneil et Charly-sur-Marne, Aisne, Hauts-de-France)*

Rédacteur : MESSEAN Adrien, REVE Mathilde (CEN HDF)

Contributions et relecture : REVE Mathilde (CEN HDF).

Contributions : LECRON J.-M., CATTEAU E. (CBNBI)

Référence bibliographie : MESSEAN A., REVE M., 2022. Partenariat avec les viticulteurs de la vallée de la Marne en faveur de la Tulipe sauvage – Bonneil et Charly-sur-Marne (02) – Bilan du partenariat. Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France. 11p. + annexes

1. INFORMATIONS GENERALES SUR LE SITE

1.1. Description générale

La Tulipe sauvage (*Tulipa sylvestris* ssp. *sylvestris*) est une espèce méditerranéenne (sténoméditerranéenne occidentale = très proche de l'arc / bassin méditerranéen), probablement archéophyte en Picardie (naturalisée par introduction de longue date). En vallée de la Marne, en aval de Château-Thierry, elle était assez bien répartie sur plusieurs communes dans les années 1960-1980, et avait fait l'effet de plusieurs études spécifiques. Elle a ensuite fortement régressé, inadaptée aux pratiques culturales de la vigne et à l'extension extrêmement rapide des parcelles en AOC Champagne. Certaines stations se sont alors maintenues en marge des vignes, notamment sur des talus et accotements routiers.

La Tulipe sauvage est en forte régression partout en France (TISON & DE FOUCAULT, 2014), protégée par la loi sur le plan national.

Depuis plus d'une vingtaine d'années, quelques viticulteurs, dont les deux concernés par les partenariats avec le CEN Hauts-de-France cités ci-dessous, ont modifié leurs pratiques culturales (agriculture biologique, travail du sol).

Cette note fait le bilan sur les stations concernées par le partenariat avec le Conservatoire, mais aussi celles situées sur des emprises routières, en gestion par la voirie départementale.

1.2. État parcellaire et mode de partenariat en faveur de la conservation de la Tulipe sauvage

Deux entités correspondant à deux propriétaires différents composent le périmètre du site et s'étendent sur une surface de 1,51 ha. Afin de préserver, gérer et valoriser le patrimoine naturel de ces parcelles, le Conservatoire et les propriétaires ont signé des conventions de partenariat, pour la première depuis 2014.

Par ailleurs, dans l'état de nos connaissances, la Tulipe sauvage est présente sur 3 talus et accotements routiers sur les communes de Charly-sur-Marne et Bonneil. **La voirie départementale (CD 02) en est gestionnaire.** La carte 3 ci-après répertorie ces stations.



2. CONTEXTE ET ENVIRONNEMENT LOCAL

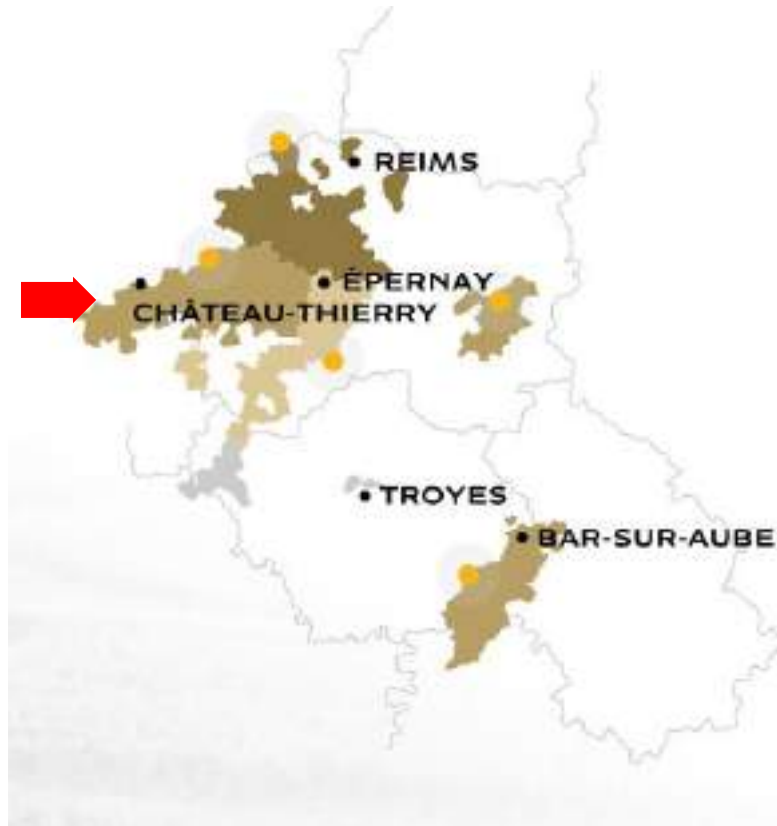
Les vignes de la zone AOC (Appellation d'Origine Contrôlée) Champagne sont très majoritairement menées en agriculture conventionnelle (à la différence de l'agriculture biologique, agriculture biodynamique).

Plusieurs itinéraires techniques d'entretien des parcelles de vignes dominent, tels le désherbage chimique total, l'enherbement saisonnier avec destruction chimique du couvert herbacé, le semis de graminées annuelles (blé, seigle), la fauche ou encore le binage (travail du sol).

Toutes ont l'objectif et le résultat de limiter la concurrence des adventices dans la vigne, notamment sur l'inter-rang entre les lignes de plantation, au moment où la plante a des besoins en azote et en eau (avril-juin notamment).

Certaines de ces techniques sont bien évidemment non sans impact sur la diversité floristique et la qualité des eaux de ruissellement. Les méthodes alternatives, notamment l'agriculture biologique sont encore peu répandues sur le périmètre de l'AOC Champagne.

Afin de comparer la diversité floristique de vignes menées différemment, nous avons suivi la végétation de plusieurs parcelles menées selon des pratiques variées dans la vallée de la Marne, dans le département de l'Aisne, notamment certaines abritant les dernières stations de Tulipe sauvage des Hauts-de-France.



Carte 1 : Cartographie de la zone AOC Champagne (CIVC, www.champagne.fr) et situation des parcelles à Tulipe sauvage (flèche rouge)

3. CONTEXTE ABIOTIQUE : GEOLOGIE, PEDOLOGIE ET TOPOGRAPHIE

Les coteaux à vignes sont situés sur sol argilo-calcaire à argilo-limoneux (parmi les conditions de zonage d'AOC Champagne).

En termes de géologie, les parcelles reposent sur le Bartonien moyen (Marinésien) : Calcaire de Saint-Ouen et le Bartonien supérieur (Ludien) : Gypse, marnes et travertin de Champigny.

Notons que les stations de Tulipe connues ont toujours été situées uniquement en aval de Château-Thierry et sur le coteau de la rive droite de la Marne. Dans l'état des connaissances, aucun autre lien n'a été fait avec la géologie ni pédologie.

Annexe 1 : Carte des sols champenois (CIVC)

4. PATRIMOINE NATUREL

Avant de développer cette partie, il est important de signaler que les inventaires réalisés sur les parcelles ciblées ne se rapprochent pas de l'exhaustivité. La faune n'a pas été prise en compte aux strictes limites des parcelles, mais plutôt à l'échelle de l'environnement local. Il s'agit en grande partie de données de bénévoles naturalistes.

Une planche de photos illustrant les principales espèces du site est présentée en annexe 2.

4.1. Les habitats naturels

Végétation commensale des parcelles suivies

Espèces commensales (au sens strict) des vignes

Elles représentent logiquement une part importante (37%) du cortège des espèces floristiques relevées sur les parcelles. Cette flore compagne du vignoble symbolise les adventices, ou « mauvaises herbes », détruites ou maîtrisées par les herbicides en viticulture conventionnelle, contrairement à l'itinéraire agrobiologique.

Représentées essentiellement par des annuelles et des géophytes, on y retrouve des espèces :

- De friches perturbées (*Convolvulo arvensis* – *Agropyron repens*, *Dauco carotae* – *Melilotion albi*). Les plus caractéristiques sont *Helminthotheca echioides* (remarquable développement en fin de saison), *Cardaria draba*, *Elytrigia repens*, *Ornithogalum umbellatum*
- De groupements des cultures sarclées nitrophiles (*Chenopodietalia albi*), avec *Mercurialis annua*, *Chenopodium album*, *Lamium purpureum*, *Echinochloa crus-galli*, ...

La forte minéralisation de la matière organique en surface favorise sur certaines parcelles *Stellaria media*, *Galium aparine*, *Sonchus asper*

- D'un groupement commensal vivace typique des vignes de la vallée de la Marne, probablement à rattacher au *Geranio rotundifolii* – *Allietum vinealis* (Von Rochow) Tüxen 1950 (classe des *Stellarietea mediae*), cité de Champagne-Ardenne et Bourgogne par ROYER et al. (2006), ou au *Muscario racemosi* – *Allion vinealis* H. Passarge 1978 (classe des *Agropyreteae pungentis*) selon BOURNERIAS (2003) et FERNEZ et al., 2015.

En forte régression, voire disparue sur une majeure partie du territoire de l'AOC Champagne, cette végétation vivace se compose, sur les parcelles étudiées, de : *Geranium rotundifolium*, *Muscari neglectum*, *Geranium molle*, *Althaea hirsuta* et *Tulipa sylvestris*.

Dans ce groupement, d'autres espèces non relevées sur les parcelles suivies, sont exceptionnellement présentes en Vallée de la Marne : *Calendula arvensis*, *Aristolochia clematitis*.

Crepis pulchra, apparemment assez commun en vallée de la Marne a été relevé récemment non loin des parcelles suivies (MIROIR J., comm.pers) et a pu nous échapper lors de cette étude.

Le *Muscario racemosi* – *Allion vinealis*, végétation commensale des vignes et vergers est par ailleurs considéré comme quasi disparu d'Ile-de-France (FERNEZ et al., 2015).

Espèces des ourlets calcicoles

Assez peu d'espèces de pelouses calcicoles (au sens large) s'observent dans les parcelles cultivées : Carline commune, Centaurée scabieuse, Epervière piloselle, Laîche glauque, Sanguisorbe pimprenelle... La majeure partie de ces taxons est caractéristique du *Coronillo varia* – *Brachypodietum pinnati*. Leur présence provient soit de végétations relictuelles d'un savart anciennement défriché ; soit d'une implantation favorisée par le substrat calcaire et la méthode culturale (absence d'herbicides, binage hors rang de vignes) ; soit du fait de la proximité de la parcelle avec un chemin, un talus ou un délaissé (colonisation d'espèces sociables comme le *Brachypode penné*).

Une partie des parcelles était cultivée au moins dans les années 1930 (photographies aériennes de l'IGN), notamment la partie où est présente la Tulipe sauvage, puis s'est enrichie en un savart dans les années 1950, avant d'être quasi boisée entre 1960 et 1980, alors que de grandes parties du coteau de Bonneil étaient déjà plantées en vignes depuis 1955. En 1986 la parcelle concernée par notre étude est encore complètement boisée. Notons tout de même que les pieds de Tulipe actuels se situent sur la bordure de cette parcelle, en proximité de secteurs défrichés 30 ans précédemment. Entre 1991 et 1996, les parcelles de part et d'autre sont défrichées et mises en culture. Le défrichement de la zone à Tulipe ne se fait qu'à partir de 1999 et la plantation de vigne en 2000.

Espèces prairiales

Elles sont issues de groupements prairiaux (Arrhénathéraie) et plus rudéraux (*Lolio* – *Plantaginetum* des sols piétinés).

Le substrat marneux (argilo-calcaire) de la majorité des parcelles rend difficile le travail du sol pour le viticulteur (binage) et favorise le développement de quelques espèces vivaces typiques des prairies fraîches et des sols tassés : *Poa annua*, *Poa trivialis*, *Agrostis stolonifera*, *Lolium perenne*, *Ranunculus repens*.

Espèces sylvatiques

Il est important de souligner que certaines parcelles de vignobles sont issues du défrichement parfois récent (20-30 ans) de bosquets et savarts (terme désignant les friches, prairies sèches, pelouses calcicoles, provenant de l'abandon d'activités agricoles traditionnelles au 19^{ème} et 20^{ème} siècle (vergers, vignes, cultures, pâturage)).

C'est pourquoi s'observent au sein des parcelles en vigne des espèces relictuelles de ces stades antérieurs, caractéristiques de milieux forestiers ou plus fréquemment de fourrés calcicoles : Arum tacheté, Clématite des haies, Cornouiller sanguin, Lierre grimpant, Mercuriale vivace, Tamier commun... Elles proviennent globalement de la fruticée du *Tamo communis* – *Viburnion lantanae*, présente sur les marges du vignoble dans la vallée de la Marne.

Et n'oublions pas que la Vigne sauvage (*Vitis vinifera* ssp *sylvestris*) est une espèce d'origine sylvatique (biotope primaire : ripisylve des grandes rivières).

En 2008, une autre vigne menée en agriculture biodynamique, sur la commune de Crouettes-sur-Marne (02) avait été inventoriée. Des cortèges assez similaires y sont représentés, mais nettement moins diversifiés, différence provenant potentiellement d'un substrat naturellement plus « poussant » (limons argileux calcaires). Entre 2008 et 2015, plusieurs parcelles en viticulture conventionnelle ont été parcourues sur les communes d'Essômes-sur-Marne, Azy-sur-Marne et

Bonneil, présentant des cortèges très banals, leur expression étant limitée par l'emploi d'herbicides ou l'implantation de couvert herbacés denses. Notons que *Cardaria draba* et *Muscari neglectum* sont deux espèces supportant très bien les herbicides.

4.2. La flore, la bryoflore et les lichens

Les inventaires ont permis d'identifier 60 espèces de la flore vasculaire (plantes à fleurs et graminées), 14 espèces de la bryoflore et 5 lichens (sur les ceps de vignes).

On distingue dans cette liste :

- 1 espèce protégée au niveau national, et vulnérable en Hauts-de-France, enjeu principal du site (la **Tulipe sauvage**) ;
- 2 espèces exceptionnelles, 1 espèce très rare et 3 espèces assez rares en Hauts-de-France ;
- Pas d'espèce patrimoniale parmi les mousses et lichens

Le tableau 2 dresse la synthèse des 6 espèces de la flore les plus remarquables, l'annexe 3 présente la liste complète des espèces présentes sur le site.

Tableau 2 : Synthèse des espèces de la flore patrimoniale décrites sur les parcelles

Taxon	Rar. Reg	Men. Reg	Leg.	Ecologie	Situation de l'espèce en 2021-2022
Flore					
<i>Tulipa sylvestris</i> Tulipe sauvage	E	VU	R(nat)	Voir paragraphe spécifique à la Tulipe.	Sur la parcelle est des Ballois plus de 500 hampes florales en moyenne chaque année ; sur la parcelle de prairie sèche du Mont-de-Bonneil plus de 1000 pieds végétatifs et plus rares hampes florales ; sur la parcelle de Charly forte progression depuis 5 ans avec plus de 500 hampes en 2022.
<i>Ranunculus parviflorus</i> Renoncule à petites fleurs	E	DD	-	Espèce thermo-méditerranéenne. Trois stations connues en vallée de la Marne, quelques rares autres en région (terrils, littoral). En potentiel progression liée au changement climatique.	Sur la parcelle est des Ballois , forte progression de la Renoncule depuis 4 ans, atteignant en 2020 plus de 2000 pieds sur la parcelle.
<i>Muscari neglectum</i> Muscari à grappes	RR	LC	-	Présente en vallées de la Marne, de l'Ourcq, de l'Aisne et localement dans le Laonnois. Sur sols sableux chauds et ensoleillés.	Très régulière dans la plupart des vignes de l'Ouest de Château-Thierry, elle est présente sur les deux sites de Bonneil et Charly en plusieurs centaines de pieds (non dénombrés).
<i>Malva setigera</i> Guimauve hérissée	R	LC	-	Assez régulière dans le sud de l'Aisne mais toujours en faibles effectifs. Sur dalle calcaire, sables affleurants chauds.	Sur la parcelle est des Ballois , présence de deux pieds en 2020.
<i>Allium oleraceum</i> Ail des maraichers	AR	LC	-	Régulier dans les pelouses sur sables calcaires et affleurements secs.	Sur la parcelle de Charly , quelques pieds en 2017, probablement toujours présents.
<i>Loncomelos pyrenaicus</i> Asperge des bois, Ornithogale des Pyrénées	AR	LC	R(np)	Talus et sous-bois forestiers sur sols argilo calcaires à limono-argileux. Régulière dans la moitié sud de l'Aisne, et commune en vallée de la Marne.	Espèce probablement relique d'une ancienne situation boisée / de bosquet, quelques pieds sur la parcelle de Charly .
<i>Microthlaspi perfoliatum</i> Tabouret perfolié	AR	LC	-	Talus secs et affleurements sur calcaires.	Régulière dans les vignes de Bonneil et les abords ; potentiellement sur la parcelle de Charly aussi. Non cartographiée.

Légende : [Rar. Reg. = Rareté régionale HDF : RR = Très rare, R = Rare, AR = Assez rare, PC = Peu commun] ; [Men. Reg. = Menace régionale HDF : LC = Préoccupation mineure, NT = Quasi menacé] ; [Leg = Législation : R(pic) = Protégée en Picardie, R(nat) = Protégée au niveau national]

Les bryophytes (mousses) et les lichens sont en cours d'étude sur les parcelles. En effet les vieux ceps ont une écorce rugueuse, favorable à l'installation d'espèces dites corticoles. Elles s'installent simplement car le support leur est favorable, mais n'ont aucune incidence sanitaire sur les pieds de vignes. Par ailleurs le substrat nu ou perturbé du sol argilo-calcaire en inter rang des vignes peut accueillir certaines espèces de mousses spécialisées dans ces substrats (elles sont dites pionnières), comme les Bryum, Barbules et Tortules.

Aucune espèce relevée ne représente d'enjeu particulier.

Tableau 3 : Situation des autres stations de Tulipe de la vallée de la Marne axonaise

Site/commune	Situation	Effectif connu	Dynamique supposée / constatée
Talus routier nord Azy-sur-Marne	Deux stations sont connues depuis plusieurs années/décennies, situées sur le haut d'un talus entre route et vignoble.	20 pieds fleuris en 2022 (1 ^{ère} station proche village) ; entre 10 et 17 pieds fleuris (2017) sur la 2 ^{ème} station au croisement de routes.	Stabilité de ces deux stations sur les 10 dernières années. Semblent préservées d'une fauche trop hâtive.
Vigne des Charbonnières à Charly-sur-Marne	Sur une limite de parcelle, hors site contractualisé (20 m de distance).	10 pieds fleuris relevés en 2022.	Découverte 2022.
Sud Bois du Four (Charly-sur-Marne)	Station présente sur un accotement routier et en sous-bois clair en entrant dans le bois situé au nord du vignoble de Charly. Connue depuis plusieurs années/décennies.	30 pieds fleuris relevés en 2022 bord de route. Plus importante station proche de la lisière, en sous-bois plutôt clair et s'étendant jusqu'à la lisière ; vraiment abondante dans cette localité mais essentiellement stérile (JML, CBNBI).	Stabilité apparente depuis plus de 10 ans. Fauche suffisamment tardive sur le bord de route.
Vigne Les Chauffours (Charly-sur-Marne)	Dans une parcelle de vigne désherbée sans travail du sol (2017). Plus à l'ouest en vignes (CBNBI en 2006)	2 m ² en 2017. Uniquement état végétatif.	Station potentiellement transplantée, pas d'information à ce sujet.
Route de Crouffes (Charly-sur-Marne)	Sur l'accotement routier pour une partie ; talus au-dessus des vignes pour une autre.	Découverte 2022 : 25 pieds fleuris pour environ 520 pieds végétatifs.	Impact de la fauche de la voirie départementale si trop hâtive (communication effectuée auprès du conseil départemental).
Les Groux à Saulchery	Station connue depuis les années 1990. Pas dans le vignoble, mais dans une parcelle plus ou moins abandonnée (à gauche du chemin, ancien verger ?) en diverses stations dont certaines près de dépôts de matériaux divers (JML, CBNBI).	Observation (JML, CBNBI) en 2022 : 150 pieds fleuris au total, ainsi que nombreux pieds végétatifs	Potentielle stabilité sur les 30 dernières années ?
Les Brises Bêches à Charly	Plusieurs stations notées entre 1965 et 2006.	Non revue récemment.	?
Vignes de Rudenoise au Monthuy (Charly)	Plusieurs stations notées entre 1965 et 2006.	Non revue récemment.	?
Vignes ouest Villiers-saint-Denis	Plusieurs stations notées entre 1965 et 2006.	Non revue récemment. 150 pieds fleuris en 2006.	?

4.3. La faune

Peu d'espèces animales sont strictement inféodées aux vignes, hors ravageurs. Et lorsque c'est le cas il s'agit soit d'espèces ubiquistes (large spectre écologique) qui profitent de la culture pour se nourrir, soit d'espèces recherchant un paysage particulier de coteaux, dont font partie les vignes.

Ci-dessous sont reprises succinctement les groupes faunistiques pouvant présenter des espèces remarquables en vignoble, répertoriées sur les parcelles de la notice de gestion. Néanmoins elles représentent assez peu d'enjeu (dans l'état des connaissances, loin d'être exhaustives).

Avifaune (oiseaux). Citons l'Alouette lulu (*Lullula arborea*), petit passereau nichant au sol et recherchant des lisières arborées orientées au sud, avec des sols herbeux ras à proximité. Insectivore en période d'élevage des jeunes.

Orthoptères (Crique/sauterelles). Diverses espèces de criquets inféodés aux sols nus ou à végétation éparse, plutôt thermophile. Citons l'arrivée récente du Grillon bordelais qui a colonisé la France septentrionale en quelques années, de l'Édipode turquoise (depuis une dizaine d'années).

L'annexe 4 présente la liste complète des espèces présentes sur le site.

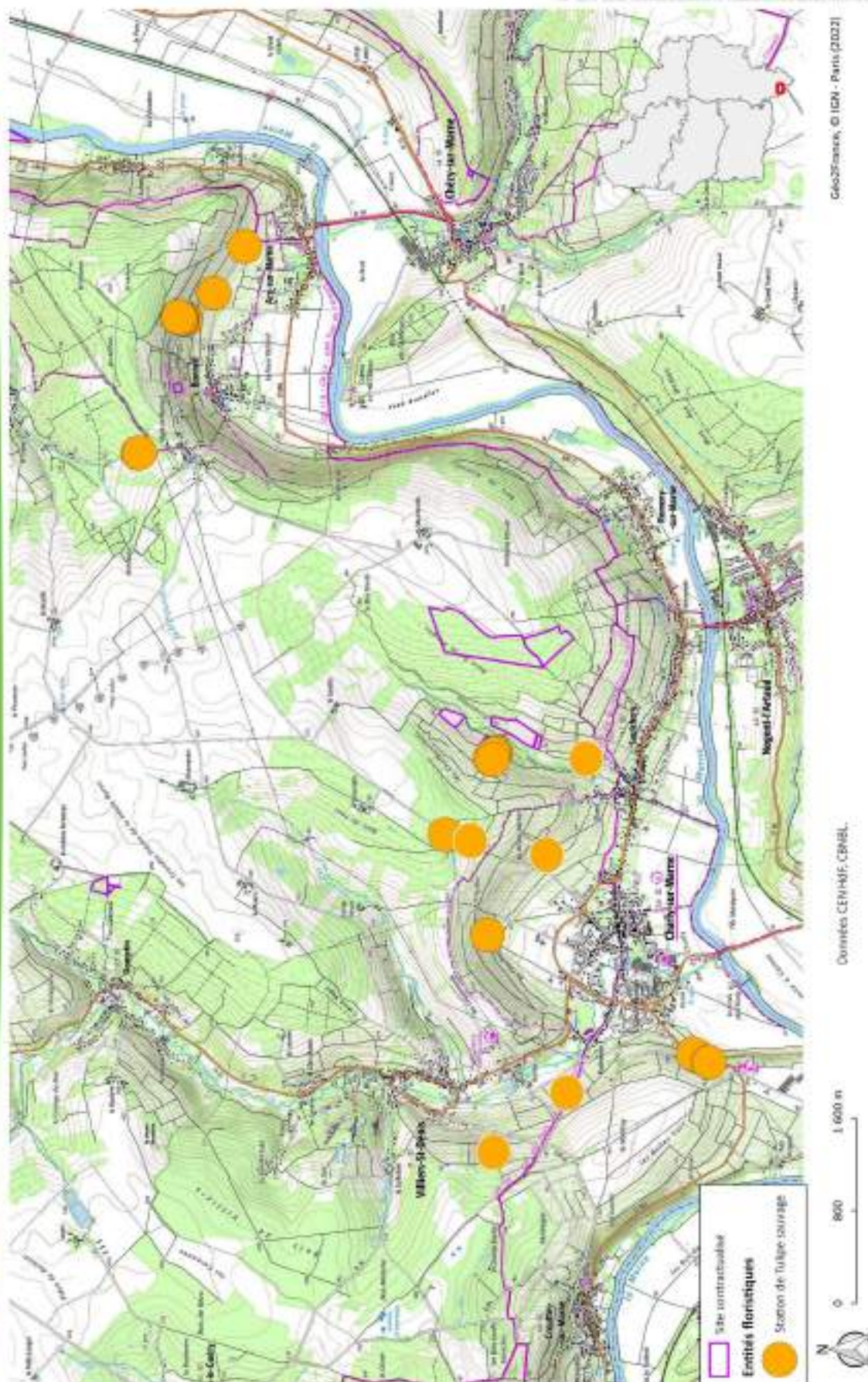


Code	Nom scientifique	Nom commun	Rareté	Menace
ALol	Allium oleraceum	All maraîcher	AR	LC
LOp	Loncomelos pyrenaicus	Ornithogale des Pyrénées ; Asperge des bois	AR	LC
MAse	Malva setigera	Guimauve hérissée	R	LC
MUne	Muscari neglectum	Muscari à grappe	RR	LC
RAp /RNpr	Ranunculus parviflorus	Renoncule à petites fleurs	E	DD
TUly	Tulipa sylvestris	Tulipe sauvage	E	VU



Werkstoffe: Tintenstrahler (eingetragen) und/oder das Handelsmarken-Adress: MITTELBAU 27.000102/29

Carte 2 : Situation de la Tulipe sauvage et de la flore remarquable à l'échelle des parcelles



Carte 3 : Répartition Tulipe à l'échelle de la vallée de la Marne (sur les 30 dernières années)

5. EVOLUTION HISTORIQUE DE LA POPULATION DE TULIPE DE LA VALLÉE DE LA MARNE AXONNAISE

La Tulipe sauvage est considérée comme exceptionnelle et vulnérable en Hauts-de-France (HAUGUEL et TOUSSAINT, 2018), non indigène dans le Nord-Pas-de-Calais (TOUSSAINT, 2011), et en Haute-Normandie (BUCHET et al., 2015), très rare et archéophyte en Ile-de-France (AUVERT et al., 2011) et « très très rare » en Champagne-Ardenne (BEHR et al., 2007).

Les autres stations connues récemment dans le nord de la France, en dehors des vignes de la vallée de la Marne, se situent dans des parcs (plantations) de la Somme et de la Marne où l'espèce se naturalise bien (WATTEZ, 2000).

Dans le sud du département de l'Aisne, les rares stations relevées depuis une quinzaine d'années sont situées dans les vignes de l'AOC Champagne : la vallée de la Marne (Bonneil, Essômes, Charly/Marne) et sur Villiers-Saint-Denis (BOREL, 2006). Quelques autres stations étaient connues en lisière des bois de la Hergne (revue en 2017) et du Loup à la fin des années 1990 (HAUGUEL et BARDET, 1997), mais n'ont pas été revues malgré des recherches orientées. Une station semblait subsister jusque dans les années 1990 sur Luzancy, commune de la vallée de la Marne, dans la Seine-et-Marne voisine.

Louis-Bienaimé RIOMET (in RIOMET et BOURNERIAS, 1952) cite de nombreuses stations de Tulipes sauvages dans la vallée de la Marne au tout début du 20^{ème} siècle (Azy-sur-Marne, Bonneil, Saulchery, Charly-sur-Marne, Crouettes-sur-Marne). Ces communes sont quasiment toutes en contact, situées à l'ouest de Château-Thierry et uniquement sur le versant sud de la vallée de la Marne. Étonnement, aucune mention n'est faite en amont de Château-Thierry, fait confirmé par THEVENIN (1990).

Dans les départements voisins, sur la vallée de la Marne, très peu d'autres stations sont répertoriées (SI FLORE, 2016) : Luzancy étant la seule localité indiquée côté Seine-et-Marne ; Les seules données récentes pour le département de la Marne (2010) sont Sainte-Memmie et Sarry, mais les vignes et coteaux secs sont absents de ces communes (présence dans des parcs arborés (MIROIR J., comm.pers.)). Une donnée est située sur Rosnay, mais la mention date de 1900.

Les stations suivies actuellement sur le Mont-de-Bonneil et à Charly-sur-Marne se situent donc au cœur de ce bastion historique et sont donc « d'implantation » probablement très ancienne.

Notons qu'au début des années 1900, les vignes avaient quasiment disparu de la vallée, la viticulture ayant subi le phylloxéra quelques décennies plus tôt. RIOMET cite d'ailleurs pour l'habitat de la Tulipe : « Vignes et friches ayant pris la place d'anciennes vignes ». Ceci se vérifie sur les photographies de l'époque où les coteaux sont essentiellement en savarts et vergers.

6. DONNEES ECOLOGIQUES SUR LA TULIPE SAUVAGE

D'après Flora europaea (T.G. Tutin et col., 1964-1980), son aire d'origine se situe en Italie, Sardaigne et Sicile (Europe centrale et méridionale), d'où elle se serait naturalisée dans le nord et le centre de l'Europe. Mais sa limite nord d'indigénat n'est pas certaine et son aire de répartition est globalement en progression en Europe : de la Scandinavie et du Danemark, à l'Angleterre, à l'Europe centrale, au Caucase (CBNBA, 1996).

En France, sur la bonne quinzaine de tulipes que comprend la flore nationale, G. Hunault et J. Moret (2003) considèrent que *Tulipa sylvestris* subsp. *sylvestris* est certainement celle qui possède la plus large répartition. La Tulipe sauvage est disséminée sur une grande partie du territoire national, mais est plus fréquente dans une moitié nord du pays avec toutefois des lacunes importantes en Bretagne et Basse-Normandie (à la différence de *Tulipa sylvestris* subsp. *australis* dont l'aire de répartition en France est essentiellement méditerranéenne). Dans la moitié sud, la tulipe est bien implantée de l'Ain et de la Haute-Savoie aux Bouches-du-Rhône et au Var, et est par contre très localisée ailleurs dans le Massif central (Puy-de-Dôme, Haute-Loire) et dans le sud-ouest (Gironde, Gers et Tarn-et-Garonne). D'après P. Danton et M. Baffray (1995), elle ne dépasse pas 1000 m d'altitude en montagne.

7. OBJECTIFS DE CONSERVATION ET DE SUIVI DES POPULATIONS DE TULIPE

Les deux populations sont globalement dans une situation identique : elles sont situées dans des parcelles menées en viticulture biologique, soit sans l'application d'herbicides. La gestion de l'enherbement, nécessaire à la bonne production de la vigne, est faite par désherbage mécanique. Cet itinéraire technique semble parfaitement approprié, puisque les deux populations sont dynamiques, et leur viabilité à moyen terme paraît assurée. La multiplication et le renouvellement de la Tulipe paraissent réalisés uniquement végétativement (dissémination, multiplication des bulbes), et ce probablement depuis plusieurs centaines/milliers d'années. Néanmoins, la méconnaissance biologique de la stratégie de reproduction en dehors de son aire d'origine ne nous assure pas une viabilité génétique sur du très très long terme (hypothèse ?).

L'exploitant des parcelles de vigne à Bonneil possède par ailleurs un pré sec à quelques centaines de mètres des parcelles en viticulture (verger pâturé par des chevaux) avec une station très importante de Tulipe sauvage, estimée à plusieurs milliers de pieds (végétatifs), avec au mieux une dizaine de pieds fleuris. Le propriétaire a toujours connu cette station, mais n'a pas notion de son origine (ancienne vigne, transplantation de bulbes, ... ?).

En termes de connaissance, le Conservatoire et les exploitants conviennent d'un suivi (des populations de Tulipe, mais aussi des autres espèces de la flore remarquables) annuel à bisannuel pour s'assurer de la stabilité des effectifs et du maintien de pratiques culturelles appropriées.

Tableau 4 : Opérations proposées pour la conservation des populations de Tulipe sauvage

Intitulé opération	Objectif	Mise en place
Maintien des pratiques actuelles de désherbage mécanique, avec prise en compte des stations de Tulipe (retard de travail du sol sur les stations).	Conservation directe de conditions appropriées aux stations de Tulipe.	Viticulteurs
Absence de traitement herbicides, maintien de la parcelle en vigne.	Conservation sur le moyen / long terme des parcelles à Tulipe.	Viticulteurs
Suivi des effectifs et de la répartition de la Tulipe sauvage	Evaluer tous les 5 ans au maximum (2 ans de temps de retour si possible) la viabilité des stations de Tulipe.	Viticulteurs, CEN Hauts-de-France
Suivi de la flore remarquable et indicatrice des parcelles en vigne.	Relevés floristiques permettant d'évaluer la qualité des travaux d'entretien de la parcelle.	CEN Hauts-de-France
Evaluation intermédiaire (tous les 5 ans).	Rendu tous les 5 ans d'un rapport sur la situation de la Tulipe sauvage et de la flore remarquable, en lien avec les pratiques viticoles menées sur les parcelles.	CEN Hauts-de-France à destination des viticulteurs
Communication autour de la Tulipe sauvage.	Exemple : valorisation sur les stands/salons, sur les étiquettes/coffrets de bouteilles, articles.	Viticulteurs, CEN Hauts-de-France

8. BIBLIOGRAPHIE

- AUVERT S., FILOCHE S., RAMBAUD M., BEYLOT A. et HENDOUX F., 2011. Liste rouge régionale de la flore vasculaire d'Île-de-France. Paris. 80 p.
- BEHR R., BIZOT A., DIDIER B., MISSET C., MORGAN F., LANFANT P., ROYER J.-M., THEVENIN S. et WORMS C., 2007. Liste rouge de Champagne-Ardenne Flore vasculaire. DIREN
- BOURNERIAS M., Arnal G., Bock C., 2001. Guide des groupements végétaux de la région parisienne. Belin, Paris, 640 p.
- BUCHET J., HOUSSET P., JOLY M., DOUVILLE C., LEVY W., DARDILLAC A., 2015 – Atlas de la flore sauvage de Haute-Normandie. Centre régional de phytosociologie agréé Conservatoire botanique national de Bailleul, 696 p. Bailleul.
- FERNEZ T., LAFON P., HENDOUX F. (coord.), 2015. Guide des végétations remarquables de la région Ile-de-France. Conservatoire botanique national du Bassin-parisien, Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie d'Ile-de-France. Paris. 2 volumes : méthodologie : 68 p. + Manuel pratique : 224 p.
- HAUGUEL, J.-C. & TOUSSAINT, B., 2012 – Inventaire de la flore vasculaire de la Picardie (raretés, protections, menaces et statuts). Version 4d / novembre 2012. Conservatoire botanique national de Bailleul, Société Linnéenne Nord-Picardie, n.s. mémoire n°4, 132 p. Amiens.
- LAMBINON (J.), DE LANGHE (J.-E.), DELVOSALLE (S.), DUVIGNEAUD (J.) 2004 – Nouvelle flore de la Belgique, du G.-D. du Luxembourg, du Nord de la France et des Régions avoisinantes. 5ème ed. Patrimoine du Jardin botanique de Belgique. Meise.
- PREY T. & CATTEAU E. (coord.), 2014. Inventaire des végétations du nord-ouest de la France. Partie 2b : évaluation patrimoniale des végétations de Picardie. Version n°1/avril 2014. Centre régional de phytosociologie agréé Conservatoire botanique national de Bailleul, avec la collaboration du Collectif phytosociologique du nord-ouest de la France. 36 p.
- RIOMET LB., 1952-1961. Flore de l'Aisne. Fascicules 1 à 8, synthèse de BOURNERIAS M. Société d'histoire naturelle de l'Aisne. 356 p.
- ROYER J.-M., FELZINES J.-C., MISSET C., THEVENIN S., 2006. Synopsis commenté des groupements végétaux de la Bourgogne et de la Champagne-Ardenne. Bulletin de la Société Botanique du Centre-Ouest, n°25, Royan, 394 p.
- TISON J.-M. & DE FOUCAULT B. (coords), 2014. Flora Gallica. Flore de France. Biotopie, Mèze. 1196 p.
- THEVENIN S., 1991. Les coteaux à vignes de Château-Thierry. Bull. soc. Et. Sc. nat. de Reims. N°5, pp 57-67.
- WATTEZ JR., 2000. Note floristique. Bull. SLNP, Amiens, vol 18, pp 61-64
- WATTEZ JR., 2000. Obs. concernant la localisation des anciens vignobles dans le département de la Somme. Bull. SLNP, Amiens, vol 18, pp 25-34
- BARDET O. & HAUGUEL J.-C., 1997. Fiches ZNIEFF n°220220011 « Bois de la Hergne » et n°220220012 « bois du Loup à Essômes-sur-Marne ». Conservatoire des sites naturels de Picardie. Site internet de la DREAL Picardie.

Consultation de SI Flore (siflore.fcbl.fr)

Consultation de Digitale (cbnbl.fr)

9. ANNEXES

Annexe 1 : Carte des sols champenois (CIVC)

Annexe 2 : Planche photos illustrant les différentes espèces présentes sur les sites

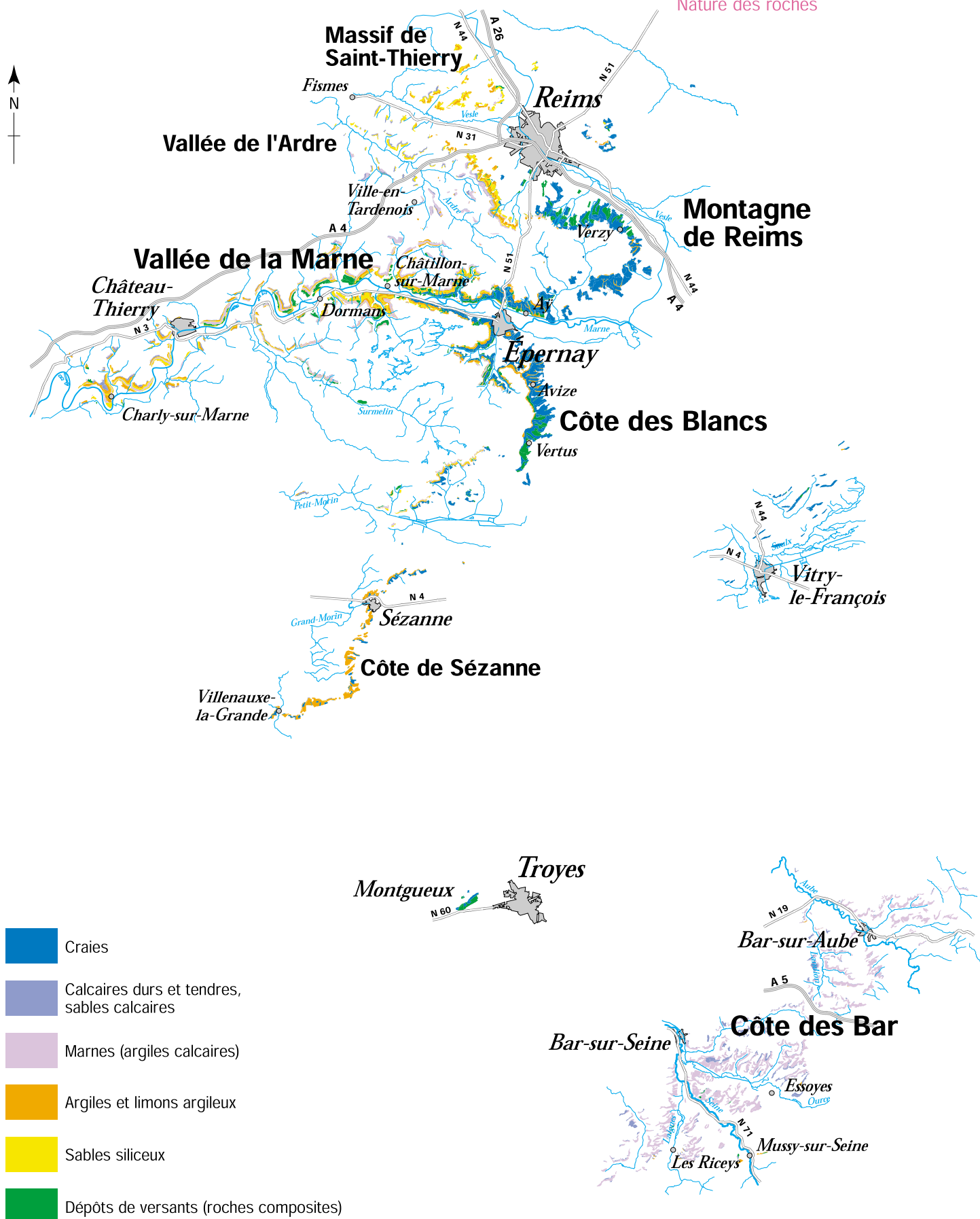
Annexe 3 : Liste des espèces de la flore observées sur les sites

Annexe 4 : Liste des espèces de la faune observées sur les sites

Annexe 5 : Résultat action communication / promotion Champagne

Annexe 1 : Carte des sols champenois (CIVC)

Nature des roches



Annexe 2 : Planche photos illustrant les différentes espèces présentes sur les sites

Planche photographique des autres espèces remarquables de la flore des vignes

Guimauve hirsute (cliché AM-CENHdF)



Muscari à grappes (cliché AM-CENHdF)



< Renoncule à petites fleurs (cliché AM-CENHdF)



Ail des maraichers (cliché AM-CENHdF)

Géranium à
feuilles rondes
(cliché AM-
CENHdF)



Tabouret per-
folié (cliché
AM-CENHdF)

Planche photographique de la Tulipe sauvage



Tulipe sauvage à l'anthèse (gauche) et en capsule (droite) (clichés AM-CENHdF)



Parcelle de Bonneil , en vignes (cliché AM-CENHdF)



Parcelle du Mont de Bonneil, en situation prairiale (cliché AM-CENHdF)

Annexe 3 : Liste des espèces de la flore observées sur les sites

Liste de la flore relevée sur les sites

Taxon	Nom vern.	Der. donnée	Legisl	Rare HDF	LR HDF	Site Bonneil	Site Charly
Bryophytes (mousses et hépatiques) - non inventorié sur Charly							
Amblystegium serpens (Hedw.) Schreb.	Amblystégie rampante	2018		CC	LC	X	
Barbula unguiculata Hedw.	Barbule ubiquiste	2018		CC	LC	X	
Brachythecium rutabulum (Hedw.) Schreb.	Buissonnette commune ; Brachy	2018		CC	LC	X	
Bryum rubens	Bryum à tubercules rouges	2018		AC	LC	X	
Didymodon fallax (Hedw.) R.H.Zander	Pixie trompeuse ; Barbule tromp	2018		AC	LC	X	
Didymodon luridus	Pixie jaunâtre	2018		AC	LC	X	
Homalothecium sericeum (Hedw.) Schreb.	Buissonnette soyeuse ; Homalot	2018		CC	LC	X	
Hypnum cupressiforme Hedw.	Hypne cyprès	2018		CC	LC	X	
Kindbergia praelonga (Hedw.) Ochyra	Longbec fougerole	2018		CC	LC	X	
Orthotrichum diaphanum	Houppie diaphane	2018		C	LC	X	
Ptychostomum capillare (Hedw.) Hedw.	Bryum capillaire	2018		CC	LC	X	
Syntrichia laevipila	Tortule à poil lisse	2018		AC	LC	X	
Tortula acaulon (With.) R.H.Zander	Phasque à feuilles cuspidées	2018		C	LC	X	
Tortula muralis Hedw.	Tortule des murs	2018		CC	LC	X	
Lichens (sur ceps de vigne) - non inventorié sur Charly							
Melanelia glabrata (Lamy) Essl.		2018				X	
Lecidella elaeochroma		2018				X	
Parmelia sulcata Taylor s.l.		2018				X	
Physcia ascendens Bitter		2018				X	
Xanthoria parietina (L.) Th. Fr.	Lichen encroûtant jaune, Parmé	2018				X	
Plantes vasculaires							
Agrostis stolonifera L., 1753	Agrostide stolonifère	2018		CC	LC		X
Allium oleraceum L., 1753	Ail maraîcher ; Ail des jardins	2017		AR	LC	X	
Anisantha sterilis (L.) Nevski, 1934	Brome stérile	2018		CC	LC		X
Aphanes arvensis L., 1753	Alchémille des champs	2020		AC	LC		X
Arenaria gr. serpyllifolia	Sabline à feuilles de serpolet (gr)	2018		CC			X
Arrhenatherum elatius (L.) P.Beauv.	Fromental élevé (s.l.)	2018		CC	LC	X	
Arum maculatum L., 1753	Gouet tacheté	2018		CC	LC	X	
Bellis perennis L., 1753	Pâquerette vivace	2018		CC	LC		X
Capsella bursa-pastoris subsp. bursa-pastoris	Capselle bourse-à-pasteur ; Bo	2018		CC	LC	X	
Cardamine hirsuta L., 1753	Cardamine hérissée	2018		CC	LC	X	X
Cerastium fontanum subsp. vulgare	Céraiste commun	2018		CC	LC		X
Cerastium glomeratum Thuill., 1799	Céraiste aggloméré	2018		CC	LC		X
Cirsium arvense (L.) Scop., 1772	Cirse des champs	2018		CC	LC	X	X
Clematis vitalba L., 1753	Clématite des haies ; Herbe aux	2018		CC	LC		X
Crepis vesicaria subsp. taraxacifolia	Crépide à feuilles de pissenlit	2018		PC	LC		X
Dactylis glomerata L., 1753	Dactyle aggloméré (s.l.)	2018		CC	LC	X	
Daucus carota L., 1753	Carotte sauvage (s.l.)	2018		CC	LC		X
Draba verna L., 1753	Drave printanière ; Drave printan	2018		CC	LC		X
Epilobium tetragonum L., 1753	Epilobe à quatre angles (s.l.) ; Ep	2018		CC	LC		X
Euphorbia helioscopia subsp. helioscopia	Euphorbe réveil-matin ; Réveil-m	2018		CC	LC	X	
Festuca gr. rubra	Fétuque rouge (groupe)	2018		CC			X
Geranium columbinum L., 1753	Géranium colombin ; Pied-de-P	2018		C	LC		X
Geranium dissectum L., 1755	Géranium découpé	2013		CC	LC	X	X
Geranium rotundifolium L., 1753	Géranium à feuilles rondes	2020		AC	LC	X	X
Helminthotheca echioides (L.) Holub	Picride fausse-vipérine	2018		C	LC	X	X
Lactuca serriola L., 1756	Laitue scariote	2018		CC	LC	X	X
Lamium purpureum L., 1753	Lamier pourpre ; Ortie rouge	2018		CC	LC	X	X
Lapsana communis L., 1753	Lampane commune (s.l.)	2018		CC	LC	X	X
Lepidium campestre (L.) R.Br., 1812	Passerage champêtre	2020		PC	LC	X	
Lolium perenne L., 1753	Ray-grass anglais ; Ray-grass c	2018		CC	LC	X	X
Loncomelos pyrenaicus subsp. pyrenaicus	Ornithogale des Pyrénées ; Aspé	2020	R(npc)	AR	LC		X
Malva setigera Spenn., 1829	Guimauve hérissée	2020		R	LC	X	
Medicago arabica (L.) Huds., 1762	Luzerne tachée ; Luzerne d'Arab	2020		AC	LC		X
Mercurialis perennis L., 1753	Mercuriale vivace	2014		C	LC	X	
Microthlaspi perfoliatum subsp. perfoliatum	Tabouret perfolié	2017		AR	LC	X	
Muscari neglectum Guss. ex Ten., 1815	Muscari à grappe ; Muscari négli	2018		RR	LC	X	X
Myosotis arvensis (L.) Hill, 1764	Myosotis des champs (s.l.)	2018		CC	LC		X
Pastinaca sativa L., 1753	Panais cultivé (s.l.)	2018		CC	LC	X	
Plantago lanceolata L., 1753	Plantain lancéolé	2018		CC	LC	X	X
Plantago major L., 1753	Plantain à larges feuilles (s.l.)	2018		CC	LC		X
Poa annua subsp. annua L., 1753	Pâleurin annuel	2018		CC	LC		X
Ranunculus parviflorus L., 1758	Renoncule à petites fleurs (s.l.)	2020		E	DD	X	
Ranunculus repens L., 1753	Renoncule rampante	2018		CC	LC	X	X

Liste de la flore relevée sur les sites

<i>Reseda lutea</i> subsp. <i>lutea</i> L., 1753	Réséda jaune	2013		CC	LC	X	
<i>Rumex crispus</i> L., 1753	Patience crépue	2018		CC	LC		X
<i>Rumex obtusifolius</i> L., 1753	Patience à feuilles obtuses (s.l.)	2018		CC	LC	X	X
<i>Schedonorus arundinaceus</i> (Schreb.)	Fétuque roseau (s.l.)	2018		CC	LC		X
<i>Senecio vulgaris</i> L., 1753	Séneçon commun (s.l.)	2018		CC	LC	X	X
<i>Sinapis arvensis</i> subsp. <i>arvensis</i> L., 1753	Moutarde des champs	2018		CC	LC	X	
<i>Sonchus arvensis</i> subsp. <i>arvensis</i> L., 1753	Laiteron des champs	2018		CC	LC		X
<i>Stachys sylvatica</i> L., 1753	Epiaire des forêts ; Epiaire des b	2018		CC	LC		X
<i>Stellaria gr. media</i>	Stellaire intermédiaire (groupe)	2018		CC	LC	X	X
<i>Taraxacum</i> sect. <i>Ruderalia</i> Kirschn.	Pissenlit (section)	2018		CC	LC	X	X
<i>Tulipa sylvestris</i> subsp. <i>sylvestris</i> L., 1753	Tulipe sauvage	2022	N	E	VU	X	X
<i>Valerianella locusta</i> f. <i>locusta</i>	Mâche potagère (f.)	2018		C	LC	X	
<i>Veronica arvensis</i> L., 1753	Véronique des champs	2018		CC	LC		X
<i>Veronica persica</i> Poir., 1808	Véronique de Perse ; Véronique	2018		CC	NAa	X	X
<i>Veronica polita</i> Fr., 1819	Véronique luisante	2018		C	LC	X	
<i>Vicia gr. sativa</i>	Vesce cultivée (groupe)	2018		CC	LC		X
<i>Viola hirta</i> L., 1753	Violette hérissée	2018		C	LC	X	

Surligné vert : taxon d'intérêt patrimonial en Hauts-de-France

Rar. : Rareté en région HdF : E = Exceptionnel ; RR = Très rare ; R = rare, AR = assez rare, PC = peu commun, AC = assez commun, C = commun, CC = très commun, D = Disparu

Men. : Menace en région HdF : LC = préoccupation mineure, NT = Quasi menacé, VU = vulnérable, EN = en danger, CR = en danger critique d'extinction, RE = à rechercher

Legislation : N = Protégé en France ; R(pic) = protégé en Picardie ; R(npc) = protégé en Nord-Pas-de-Calais

Annexe 4 : Liste des espèces de la faune observées sur les sites

Liste de la faune relevée dans l'environnement des parcelles

Nom d'espèce	Nom commun	Rarete Pic	Menace Pic	Année	Site
Oiseaux					
Apus apus	Martinet noir	CC	LC	2013	BON
Ardea cinerea	Héron cendré	PC	LC	2013	BON
Buteo buteo	Buse variable	C	LC	2013	BON
Carduelis chloris	Verdier d'Europe	CC	LC	2008	BON
Coccothraustes coccothraustes	Grosbec casse - noyaux	AC	LC	2013	BON
Columba palumbus	Pigeon ramier	CC	LC	2018	BON
Corvus frugilegus	Corbeau freux	C	LC	2008	BON
Cuculus canorus	Coucou gris	CC	LC	2013	BON
Dendrocopos major	Pic épeiche	CC	LC	2008	BON
Falco tinnunculus	Faucon crécerelle	C	LC	2008	BON
Fringilla coelebs	Pinson des arbres	CC	LC	2013	BON
Garrulus glandarius	Geai des chênes	C	LC	2013	BON
Hippolais polyglotta	Hypolaïs polyglotte, Petit contre	CC	LC	2008	BON
Parus caeruleus	Mésange bleue	CC	LC	2018	BON
Parus major	Mésange charbonnière	CC	LC	2008	BON
Passer domesticus	Moineau domestique	CC	LC	2018	BON
Perdix perdix	Perdrix grise	CC	LC	2013	BON
Phasianus colchicus	Faisan de Colchide	C	LC	2013	BON
Phoenicurus ochruros	Rougequeue noir	CC	LC	2013	BON
Phylloscopus collybita	Pouillot véloce	CC	LC	2008	BON
Pica pica	Pie bavarde	C	LC	2013	BON
Picus viridis	Pic vert, Pivert	C	LC	2013	BON
Serinus serinus	Serin cini	C	LC	2013	BON
Streptopelia decaocto	Tourterelle turque	CC	LC	2013	BON
Sturnus vulgaris	Étourneau sansonnet	C	LC	2013	BON
Sylvia atricapilla	Fauvette à tête noire	CC	LC	2008	BON
Sylvia communis	Fauvette grisette	CC	LC	2013	BON
Turdus merula	Merle noir	CC	LC	2013	BON

Mammifères

Capreolus capreolus	Chevreuril européen, Chevreuil	CC	LC	2018	BON
Lepus capensis	Lièvre d'Europe	CC	LC	2018	BON
Vulpes vulpes	Renard roux	CC	LC	2018	BON

Insectes Orthoptères

Gryllus campestris	Grillon champêtre	AC	LC	2020	CHA
Eumodicogryllus bordigalensis	Grillon bordelais, Grillon d'été	RR	LC	2020	CHA
Cicadetta cantilatrix	Cigale mélodieuse	R	DD	2013	BON

Espèces patrimoniales (pour les espèces dont la reproduction est avérée ou potentielle sur le site)

Rar PIC : Rareté en région Picardie : E = Exceptionnel ; RR = Très rare ; R = rare, AR = assez rare, PC = peu commun, AC = assez commun, C = commun, CC = très commun

Men PIC : Menace en région Picardie : LC = préoccupation mineure, NT = Quasi menacé, VU = vulnérable, EN = en danger, CR = en danger critique d'extinction

PN : Protection : PN = espèce animale protégée au niveau national, DO = Directive Oiseaux, DH = Annexe 1 de la Directive Habitats Faune - Flore

DH : Directive Habitats ; DO : Directive Oiseaux ; LRN : Liste rouge nationale

Auteurs des relevés : CEN et bénévoles naturalistes du CEN

CHA : vigne des Charbonnières à Charly-sur-Marne

BON : vignes des Ballois à Bonneil et Azy-sur-Marne

Annexe 4 : Action de communication / promotion en lien avec la Tulipe sauvage

Baptisé ainsi en hommage aux parents et grands-parents de la génération actuelle, le domaine « champagne Simone & Lucien » de la famille Victor cultive 6,5 ha de vignes situées sur les communes de Saulchery et Charly-sur-Marne, dans la vallée de la Marne (Aisne), sur des terres argilo-calcaires à sablonneuses. Ce champagne est un assemblage de Chardonnay (entre 80% et 90% selon les éditions), et de Pinot meunier. Depuis les vendanges 2023, la totalité du domaine est certifié biologique.

Une partie des parcelles héberge une station de Tulipe sauvage de près de 1000 pieds, qui a grandement augmenté depuis le passage en agriculture biologique et travail du sol. Elles font l'objet d'une convention de partenariat avec le CEN Hauts-de-France. Le Conservatoire accompagne scientifiquement et techniquement deux viticulteurs dans la gestion des dernières stations de Tulipe de la vallée de la Marne, désormais flambeau de l'étiquette des bouteilles commercialisées.



Clichés : Champagne Simone & Lucien